

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 Mai 2004

| | |
|----------------------|---|
| Présents : | Raphaël PERRIN, Maire Maurice GAUTHIER-CLERC, Freddy BLANC, JOUFFROY Catherine, SCHMIDT Franscesca Adjointes, Monique COURVOISIER, René COMOY, Georgette GROSTABUSSIAT, Suzanne GROSSIORD, Nicolas GINDRE, Françoise HENRIOT |
| Absents excusés : | François PAILLER qui donne procuration à Catherine JOUFFROY Joëlle GAGLIARDINI qui donne procuration à Raphaël PERRIN |
| Absents : | Patrick PUJEAUT |
| Secrétaire de séance | Catherine JOUFFROY |

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de Conseil du 09 Avril 2004, qui est approuvé à l'unanimité.

A la demande de M. le Maire, le Conseil Municipal décide de rajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Courrier Maître Vuillet concernant les parcelles AL 35 et 36
- Devis Pompes Funèbres pour déplacement tombe de Me ROLANDEZ Blanche
- Courrier Mr BOUTON Rodolphe sollicitant aide financière pour voyage scolaire
- Courrier Association des Maires Ruraux de France
- Implantation fleurissement village
- Retrait compétence Communauté de Communes
- Implantation boucherie
- Renouvellement Flamme Oblitération
- Projet du Replan

1 – Point vente parcelles du Lotissement

Après avoir rappelé le courrier faisant part de la renonciation de M. et Mme Gueguen à leur permis de construire n° 3951003M0006 et considérant les clauses particulières de l'acte notarié, le Conseil Municipal autorise M. et Mme Gueguen à revendre directement la parcelle à un tiers sans faire valoir son droit à reprise.

Par ailleurs, M. le Maire donne lecture de M. et Mme Thibout exprimant le souhait d'acquérir les parcelles n°11 et 12 pour un projet d'implantation de 2 résidences. Le Conseil Municipal donne son accord pour la vente en demandant de respecter la règle d'une seule implantation par parcelle.

2 – Renforcement électrique « Les Selmenbergs »

M. le Maire soumet la dernière évaluation du coût des travaux proposés par le SIDEC à savoir 47 490 Euros TTC dont 8 833.14 Euros à financer par la commune.

Considérant la première évaluation à hauteur de 62 370 avec participation de 11 600.82, le Conseil Municipal confirme son engagement pour réaliser les travaux et décide de reprendre une nouvelle délibération.

3 – Remplacement de M. Franck Salvi

Suite à l'arrêt maladie de M. Franck Salvi, le Conseil Municipal après avoir examiné 3 actes de candidature décide de recruter 2 personnes à temps partiel.

M. Eric Perrier et M. Jimmy Regad détenteurs de permis poids lourd sont recrutés pour une durée hebdomadaire de 2.5 jours chacun sur la base de 20.5 heures par semaine jusqu'au 30 juin 2004.

Des prolongations éventuelles des contrats pourront être envisagées jusqu'au retour de Franck Salvi.

4 – Adhésion association « la loge »

M. Le Maire informe que la participation financière de la Commune pour la réfection du chemin rural du Goua donne droit de fait à être membre de l'association créée pour l'aménagement de la desserte forestière.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte d'être membre de cette association.

5 – Permanences élection Européennes

Après avoir discuté des horaires d'ouverture, le Conseil Municipal fixe la permanence comme suit :

| Horaires | Membres de permanence |
|-----------------|--|
| De 8h à 10h | Raphaël Perrin, Monique Courvoisier, René Comoy |
| De 10h à 12h | Maurice Gauthier-Clerc, Franscesca Schmidt , Françoise Henriot |
| De 12h à 14h | Raphaël Perrin, Suzanne Grossiord, Georgette Grostabussiat |
| De 14h à 16h | Joëlle Gagliardini, Patrick Pujeaut , François Pailler |
| De 16h à 18h | Raphaël Perrin, Catherine Jouffroy, Freddy Blanc |

6 – Questions diverses

Soutien collectif du Centre Hospitalier Universitaire de Besançon

Après exposé des motifs de constitution du collectif de défense du CHU de Besançon et considérant le niveau d'excellence du CHU de Besançon, le Conseil Municipal apporte son total soutien.

Courrier de Maître Vuillet

Soucieux de valoriser l'entrée Nord du village de Septmoncel et suite à une réponse à un courrier adressé à Maître Vuillet sollicitant une estimation de la valeur des parcelles AL35 et 36 d'une contenance de 571 m², le Conseil Municipal mandate M. le Maire pour faire une proposition d'achat desdites parcelles sur la base d'un montant de 300 Euros.

Aménagement cimetière

Le Conseil Municipal prend connaissance d'un devis des Pompes Funèbres pour le déplacement de la tombe de Madame Blanche Rollandez afin que celle-ci respecte les alignements.

La commune étant demanderesse, après avoir émis un avis favorable pour le creusement et remblai de 2 tombes avec exhumation et réinhumation, il est acté que le coût de cette opération (472.82 euros) soit pris en charge avec les Molunes.

Voyage scolaire à Paris

M. Le Directeur d'école a fait part de son projet de voyage scolaire à Paris. Après avoir examiné les intérêts pédagogiques et les coûts du projet, le Conseil Municipal, tenant compte par ailleurs du thème de la fête du Haut Jura, accepte d'accorder une subvention exceptionnelle de 20 Euros par enfants. Afin de limiter les charges, M. le Maire a proposé ses services en qualité de guide bénévole.

Fleurissement village

Mme Suzanne Grossiord a récupéré 2 vasques et demande au Conseil Municipal de se prononcer pour l'implantation de massif floral.

Une installation est prévue devant le cantou et la seconde zone reste à définir.

Retrait compétence Communauté de Communes

M. Nicolas Gindre fait part de la décision de la Communauté de Communes de se dessaisir de la compétence.

Le Conseil Municipal prend acte de cette décision et l'entérine.

Implantation boucherie

M. Le maire fait part d'un contact qu'il a eu au sujet de l'implantation d'une boucherie à Septmoncel.

Courrier Association des Maires ruraux de France

Un courrier de l'association des Maires de France concernant la dégradation des services publics en milieu rural et particulièrement celui lié à la Poste, sollicite les communes pour prendre une délibération visant à défendre les intérêts des administrés en milieu rural.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des voix donne son accord.

Renouvellement Flamme Oblitération

Le Conseil Municipal décide de surseoir en l'absence de François Paillet et de Joëlle Gagliardini, chargés d'étudier la question d'un éventuel remplacement de la flamme actuelle.

Projet du Replan

Les travaux du Replan font l'objet d'une procédure de marché négocié. L'ouverture des plis est prévue pour le vendredi 14 mai avec démarrage du chantier 10 jours plus tard.

Séance levée à 22 heures 45

Le Maire,
Raphaël PERRIN

Affichée le 14 mai 2004